

Département

Des Pyrénées-Orientales

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la Commune de SAINT MARSAL**

Membres du C.M.  
En exercice : 6  
Présents : 6  
Suffrages exprimés : 6

Séance du 23 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois juillet à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BONNEFOY Daniel, BABYLON Martine, CHANTREL Magali, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé :

M. BONNEFOY Daniel a été nommé secrétaire de la séance.

Suite à la signature d'un avenant à la convention avec La Poste, augmentant les heures d'ouvertures de l'Agence Postale Communale, le Maire propose de modifier le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- **FIXE** ainsi qu'il suit le nouveau tableau des effectifs :

*Agent Titulaire - Secteur Administratif*

un adjoint administratif Territorial Principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 18/35<sup>ème</sup>

*Agent Titulaire - Secteur Technique*

un adjoint technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

*Agent non titulaire de droit public*

un agent contractuel à temps non complet à raison de 26/35<sup>ème</sup>

un agent contractuel à temps non complet à raison de 17,5/35<sup>ème</sup>

un agent contractuel à temps non complet à raison de 12/35<sup>ème</sup>

un agent contractuel à temps non complet à raison de 5/35<sup>ème</sup>

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire

METIVIER

Acte rendu exécutoire  
Après remise en Préfecture